

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Band:** 29 (1979)

**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Venise au siècle des Lumières [Jean Georgelin]

**Autor:** Santschi, Elisabeth

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Im übrigen ist der vorliegende Band drucktechnisch hervorragend ausgestattet und gut mit Indices versehen. Die unentbehrlichen Hinweise auf die Erstpublikationsstellen sind hingegen lediglich auf einem beigegebenen Blatt festgehalten.

Zürich

Peter Frei

JEAN GEORGELIN, *Venise au siècle des Lumières*. Paris, La Haye, Mouton, 1978. 1225 p. (Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales. Centre de recherches historiques. Civilisations et sociétés, 41).

Avant d'ouvrir le livre, le lecteur est agréablement impressionné par son format et l'élégance de sa couverture. Mais hélas, sitôt le livre ouvert, il constate que la typographie n'est pas à la hauteur ni du texte, ni du contenu.

Il s'agit d'une thèse publiée avec l'aide du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) français. Cela n'excuse pas la présentation qui est particulièrement décevante pour un ouvrage de cette taille et de cette importance. Le procédé typographique choisi donne à tout l'ouvrage un aspect d'amateurisme indigne de l'auteur et du sujet. La longueur des pages par exemple est inégale, leur calibrage irrégulier, et ce défaut n'est même pas compensé par la présence de notes au bas des pages. Que l'on n'aille pas nous invoquer les coûts exorbitants de l'imprimerie traditionnelle; pour un ouvrage de 1225 pages, la différence entre la typographie traditionnelle et l'offset n'eût pas été excessive, et même si l'économie est réelle, elle est mal placée. Le gros travail de M. Georgelin ne méritait pas un tel traitement de la part de l'éditeur. Outre que la qualité de l'impression est lamentable, il est choquant de constater que les fautes de frappe sont simplement corrigées par surcharge, et par conséquent aussi visibles que dans une lettre tapée par la dernière des dactylos. Le procédé est d'autant plus déplorable que les titres, eux, sont en typographie traditionnelle, ce qui fait ressortir d'autant mieux l'imperfection des caractères choisis pour le corps du texte.

Mais le reproche principal que l'on puisse faire à la disposition typographique choisie, c'est d'avoir renvoyé à la fin du volume toutes les notes sans exception, ce qui rend la consultation de l'ouvrage particulièrement désagréable, vu le poids et la taille du volume. Au surplus, le fait que la numérotation des notes recommence avec chaque partie, rend l'ouvrage à peu près inutilisable si on le consulte en sautant d'une partie à l'autre, comme il est normal, et qu'on ne le lit pas d'un bout à l'autre comme un roman, ce que l'on ne peut exiger de personne.

Il est fâcheux en outre que le titre même comporte une minuscule au mot «lumières», alors que le siècle des Lumières est toujours écrit avec une capitale pour des raisons évidentes.

Le plan du livre est le suivant: le texte occupe les pages 1 à 804, les notes les pages 805 à 991. 91 annexes suivent, constituées de cartes et de graphiques brièvement commentés, pages 992 à 1136. La bibliographie occupe les pages 1137 à 1182, l'index des noms les pages 1183 à 1220 et la table des matières, les pages 1221 à 1225.

Pour en venir au fond, il faut constater tout d'abord que le caractère volumineux de l'ouvrage peut faire illusion. Certes, le travail est gigantesque (4 ans au minimum), et le nombre d'informations considérable. Cependant, si sur le plan de la technique et de la méthodologie de recherche, l'auteur a exploité avec efficacité toutes les sources fort nombreuses qu'il a eues à sa disposition, le lecteur n'en reste pas moins sur sa faim en ce qui concerne la synthèse.

En effet, si l'analyse est minutieuse, exacte, savante, les graphiques et les courbes impressionnants, on a malgré tout le sentiment d'une certaine gratuité. C'est ainsi que les courbes représentant la fréquence des procès de mœurs, du nombre de publications des écrivains de Vincence, des assassinats politiques, mises en regard avec les courbes de production du vin, du froment, du maïs, présentent un caractère de disparité qui les rend moins convaincantes. Non seulement l'on sait que la documentation vénitienne, même au siècle des Lumières, est fortement lacunaire, mais en outre on a le sentiment, devant cet entassement de données et d'informations, que la synthèse est impossible.

Or qu'attend-on d'une thèse de troisième cycle en France, sinon qu'elle apporte un peu de progrès dans une synthèse que chacun souhaite depuis longtemps? Après une analyse aussi sérieuse, une recherche aussi méthodique, une abondance de données aussi impressionnante, on attendrait une conclusion synthétique. Or, l'auteur s'en tire avec une pirouette: construisant son exposé autour du bouleversement advenu dans les structures politiques de la Cité en mars 1762, il conclut, après 800 pages de texte serré: «la République n'a pas été assassinée en 1797. Elle est morte le 16 mars 1762.»

On peut donc regretter que d'un texte touffu de 800 pages, l'auteur ne tire qu'une conclusion de quatre pages, truffée de citations et de références à l'Amérique et à la Suède, mais qui ne satisfait pas le lecteur s'intéressant à Venise. M. Georgelin est certainement plein de son sujet et le connaît parfaitement, mais il a quelque peine à transmettre sa connaissance avec clarté à un public même de spécialistes. C'est le principal reproche qu'on peut lui faire. A force de clins d'œil et de subtilités, à force d'allusions littéraires voilées, on se trouve pris dans un brouillard d'explications fort élégamment écrites, mais qui, au moment où il faut leur donner un sens, se révèlent d'une consternante vacuité. Et lorsqu'en p. 803, avant-dernier alinéa, lère ligne, l'auteur écrit, en parlant des groupes sociaux qui pouvaient prétendre à l'exercice du pouvoir: «En un mot, c'était une mêlée confuse», le lecteur attristé a le sentiment lui aussi de se trouver devant une mêlée confuse. Etait-ce bien le but de cette thèse?

Lorsqu'il manie des données et des chiffres, en bref des concepts concrets, l'auteur est à l'aise, convaincant et utilisable. Lorsqu'en revanche il tente un diagnostic de la situation politique qu'il a su décrire avec précision, lorsqu'il doit se livrer à l'abstraction, il plane si haut dans les allusions littéraires et sociologiques, les citations savantes qui coupent le rythme de son texte et le rendent indigeste, que le lecteur ne peut tout simplement plus le suivre. M. Georgelin a certainement une idée très précise de la situation politique, économique, sociale et culturelle de Venise entre 1669 et 1797, mais l'image qu'il en donne au lecteur à travers sa thèse est loin d'être lumineuse.

Où faut-il rechercher les causes d'un tel échec? Une lecture attentive de l'ouvrage dans son ensemble apporte la solution: si le plan est excellemment découpé, on attendrait qu'à la fin de chaque chapitre, ou au moins de chaque partie, une brève synthèse résume de manière commode et utilisable tout ce qui vient d'être acquis. Or ce genre de résumé fait totalement défaut. On voit mal dès lors comment l'auteur, qui n'a pas su ou pas voulu résumer sous forme d'une synthèse le résultat de ses recherches partielles, pourrait apporter une synthèse finale et globale, permettant d'aiguiller un tant soit peu le lecteur dans le dédale des informations qu'il apporte. A la limite on a le sentiment que M. Georgelin a livré à ses lecteurs, après les avoir classées soigneusement, toutes les fiches qu'il a établies au cours de ses recherches d'archives, laissant le soin à chacun d'apporter soi-même la conclusion. C'est tout de même trop demander aux lecteurs, et l'on pouvait attendre d'un auteur aussi savant

qu'il allât jusqu'au bout de ses capacités et nous livrât non seulement une analyse minutieuse et savante, mais encore des conclusions sous forme d'une synthèse lisible.

Il faut cependant reconnaître au travail de M. Georgelin des qualités importantes: outre les vertus méthodologiques déjà évoquées, il faut relever la maîtrise dans le découpage du plan. La difficulté de ce dernier était immense, et l'auteur s'en est acquitté avec habileté. Dans une matière aussi serrée et touffue, le plan peut toujours paraître arbitraire et sera toujours discutabile. Celui de M. Georgelin a au moins le mérite d'une certaine logique.

Quant au style, il est agréable et aisé, bien que l'on déplore parfois un langage un peu trop «moderniste» hérité des facultés de sociologie.

La partie la plus difficile est certainement la 4<sup>ème</sup>, qui traite de la crise, et décrit avec minutie le gouvernement, la noblesse, et les diverses structures de la population, avant d'en venir au déclin politique final. Quant aux parties 2 et 3, elles sont les plus riches en renseignements d'ordre économique. Si l'on résiste au vertige des chiffres et des graphiques, dont il est difficile de se passer, on découvre un exposé allègre et intéressant, qui représentera une mine d'or pour les chercheurs. Mais qui aura le courage de chercher encore ce que M. Georgelin a déjà méticuleusement analysé!

L'ouvrage n'est pas destiné au grand public. Il est cependant d'une lecture agréable, si l'on fait abstraction de la gymnastique constante nécessitée par le report des notes à la fin du volume.

En conclusion, si le lecteur a éprouvé une première déception en ouvrant le livre, au vu d'une typographie et d'une disposition des notes malheureuses, il le referme avec une autre déception, celle d'avoir assisté à un grand déploiement de recherches minutieuses sans aboutissement satisfaisant pour l'esprit sous forme d'une synthèse finale.

*Pully*

*Elisabeth Santschi*

MARIO SANCIPRIANO, *Il pensiero politico di Haller e Rosmini*. (Centro di ricerca del C.N.R., Istituto di filosofia, Facoltà di Magistero, Università di Genova – Studi sul pensiero filosofico e religioso dei secoli XIX e XX, 11), Milano, Marzorati, 1968, 338 p.

L'autore del presente libro cura da anni la traduzione dell'opera fondamentale di Haller, la *Restauration der Staatswissenschaft* (*Restaurazione della scienza politica*, Torino, Utet, 1963, 1976: i due volumi finora apparsi comprendono i primi tre tomi della edizione originale). Grazie a questa dimestichezza, egli ricostruisce qui il pensiero politico del teorico di Berna, comparandolo con quello del filosofo italiano Antonio Rosmini. I tempi della attività dei due autori coincidono in parte: il sacerdote cattolico chiudeva la sua vita nel 1855, un anno dopo di Haller; ma era nato nel 1797, quando il teorico svizzero aveva già ventinove anni e stava per cominciare, fin dai primi anni del nuovo secolo, a «restaurare» grado a grado la scienza dello stato.

Rosmini fu, nella giovinezza, ammiratore di Haller, e gioì comprensibilmente della sua conversione pubblica al cattolicesimo. E' peraltro difficile rinvenire, nel misurato e temperato liberalismo e costituzionalismo di Rosmini, una vera influenza del teorico del carattere privatistico degli stati. Ciò del resto ammette talora l'autore, che nella sua presentazione parallela sa resistere alle tentazioni dell'intrapreso confronto fra i due autori, li lascia nelle loro individualità così fortemente caratterizzate, non forza i termini del loro pensiero. In che cosa si giustifica, allora, il criterio